Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le 10/10/25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMU ID: 059-215901281-20250918-CM2509D10-DE SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Date de la convocation : 04 SEPTEMBRE 2025



EFFECTIF LEGAL:

19

EFFECTIF EN EXERCICE:

EFFECTIF VOTANT:

17

19

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, Maire.

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, G. TRAPASSO, P. MOUCHON, J. BAUDOUIN, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, M. BILLOIR, N. ROUBAUD, K. UDRY, J. AGNIERAY

Etaient absents: C. CABY, F. TREDEZ

Ont donné pouvoir : Ch MATHON > pouvoir à V. DUCOURAU, S. DUMORTIER > pouvoir à T. WIDHEN, A. KIMOUR > pouvoir à A. J. AGNIERAY,

Quorum: Oui

Secrétaire de séance : M.C FICHELLE

OBJET: Subvention 2025 - Demande du CCAS

Numéro de la délibération : CM2025-D10

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Capinghem est un établissement public administratif, dirigé par un conseil d'administration présidé par le Maire de la commune.

Afin de permettre au CCAS de continuer à mettre en œuvre et développer sa politique d'action sociale sur le territoire de la commune, il est proposé de lui attribuer une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 15 000 euros, au titre de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'attribuer une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 15 000 euros

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Résultat du vote :

Pour: 16

Contre: 1

Abstention: 0

Unanimité: 0

Certifié conforme, fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le président de séance,

Secrétaire de séance, Marie-Claude FICHELLE, Dichui

Maire de Capinghem Vincent DUCOURAU,

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le ..